

L'intégration régionale du Maroc en Afrique : Pour une stratégie au service d'un développement durable avec l'Afrique



Larbi Belarbi
Président du
thème



Moncef Ziani
Rapporteur de la
commission

Le rapport relève que le Maroc a engagé, au cours des vingt dernières années, une politique de coopération volontariste avec les pays africains, orientée vers la responsabilité partagée et la solidarité. Plusieurs initiatives, dans ce sens, ont été mises en place parmi lesquelles il est permis de citer, l'annulation de la dette des pays africains les moins avancés, l'exonération de certains produits en provenance de certains pays africains du paiement des droits de douanes, l'octroi de bourses au profit des étudiants africains et l'adoption d'une politique migratoire favorable ayant permis de régulariser, depuis 2014, la situation de plus de 50 000 ressortissants africains. De même, une priorité a été accordée au développement de stratégies régionales dans le domaine de l'environnement afin d'améliorer la résilience africaine face au changement climatique à l'instar du «Fonds bleu pour le bassin du Congo», de la «Ceinture Bleue», de «l'Initiative Triple A», etc.

En dépit de ces efforts louables et des résultats positifs réalisés, les retombées de ces partenariats n'ont pas encore atteint tous les objectifs visés et restent manifestement en-deçà des opportunités qu'offre l'intégration régionale en matière de développement économique et d'aspiration des populations. Le niveau des échanges commerciaux du Maroc avec les pays d'Afrique, ne dépassant pas 4% de l'ensemble de nos échanges, ne reflète pas le véritable potentiel existant en matière de coopération économique et des complémentarités à mettre en place. Les chaînes de valeurs régionales avec les partenaires africains restent également marginales et dépendent quasi-exclusivement des filières étrangères, privant ainsi les économies africaines d'une valorisation génératrice d'emplois localement, de valeur ajoutée et de transferts de technologie.

Recommandations du CESE

Pour réussir notre intégration régionale, le CESE recommande d'adopter le co-développement comme mode d'action pour promouvoir un partenariat mutuellement avantageux pour le Maroc et ses partenaires africains et ce, conformément à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi.

Le quatrième axe «outils d'accompagnement» propose des actions transversales qui se déclinent en quatre piliers : un réseau de transport efficace et abordable, des outils financiers adaptés et l'amélioration du droit des affaires, le renforcement des capacités et le soutien de l'Etat aux investisseurs. A cet égard, le CESE recommande notamment de :

- lier l'aide au développement au transfert de savoir-faire et au soutien de programmes de formation d'excellence ;
- mettre en place un fonds d'investissement public destiné à l'Afrique et servant de levier pour le financement de projets de développement ;
- mettre en place un centre d'accompagnement à l'internationalisation des entreprises marocaines en particulier pour les PME.

Le CESE a également recommandé la mise en place de stratégies régionales intégrées dans le domaine de la santé, la recherche et l'industrie pharmaceutique. Ces recommandations constituent, dans un contexte de crise planétaire due à la pandémie de la COVID-19, une réponse adaptée de nature à fédérer les efforts et les moyens, promouvoir des chaînes de valeur régionales et in fine renforcer la résilience des pays d'Afrique face aux crises régionales et mondiales d'ordre économique, sanitaire et environnemental.